

une proximité de compétences
une puissance régionale



Sommaire

• Fiche d'identité	4
• Marchés	5
• Secteurs d'activités	6
• Deux métiers réglementés :	7
- l'expertise comptable	
- le commissariat aux comptes	
• Missions de l'expert-comptable	8/9
• Valeur ajoutée Strego	10
• Priorité Strego	11
• Information client	12/13
• Implantations et contacts	14
• Dates clés	15
• Organisation Strego	16/17
• Expansion contrôlée	18
• Recrutement permanent	19
• Formation interne	20
• Formation d'expert-comptable	21
• Informations utiles	22

Fiche d'identité

Siège	4 rue de Landemaure - BP 70948 49009 Angers Cedex 01 Tél. 02 41 66 77 88 - fax 01 57 67 36 50 siege@strego.fr
Année de création	1963
Forme juridique	SAS (17 juin 2006) au capital de 6 000 000 €
Président	Jean-Claude GUILLET
Effectif	700
Experts-comptables inscrits	68
Associés	56
Sites régionaux	36 bureaux répartis sur le Grand Ouest
Clientèle	13 000
Chiffre d'affaires 2009	50 M€ (80 % réalisés en expertise comptable, 10 % en missions CAC et 10 % en activité « social »)
Site Web	www.strego.fr
Métiers	Expertise comptable Expertise sociale Audit

**9^{ème} cabinet d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes français***

1^{er} cabinet d'expertise comptable en Maine-et-Loire

Membre fondateur de FIDUNION, groupement de cabinets indépendants implanté en France depuis plus de trente ans



- 280 experts-comptables
- 190 sites géographiques
- 2 900 collaborateurs
- 233 M € de C.A.
- 18 cabinets membres
- www.fidunion.fr

* Source : La Profession Comptable 2010

Marchés

L'expert-comptable intervient dans tous les secteurs de la vie collective : commerce et artisanat, services, industrie, agriculture, professions libérales, associations, secteurs public et parapublic...

Grâce à sa « philosophie », Strego se différencie et apporte des réponses adaptées à chacun de ses interlocuteurs

TPE et PMI/PME

Strego est le conseil permanent du chef d'entreprise...

- Etablissement des comptes annuels
- Conseil en matière de gestion
- Droit des affaires, droit fiscal, droit social
- Conseil à l'export...

Créateurs / repreneurs d'entreprises

Strego agit comme un véritable conseiller auprès du futur chef d'entreprise, avec une disponibilité permanente et grâce à sa multi-compétence : naissance de l'idée, élaboration du projet (faisabilité : étude commerciale, financière, juridique), lancement du projet, démarrage de l'activité...

Professions libérales

Assistance juridique, comptable ou fiscale, quels que soient les spécificités et le mode d'exercice: individuel, SCP, SCM, SEL...

Secteur associatif

Particuliers

Optimiser la gestion de leur patrimoine

Comité d'entreprise

Secteur public

Réponses aux appels d'offres des marchés publics :

- Procédures de passation selon les seuils
- Règles de publicité selon les seuils

Collectivités locales

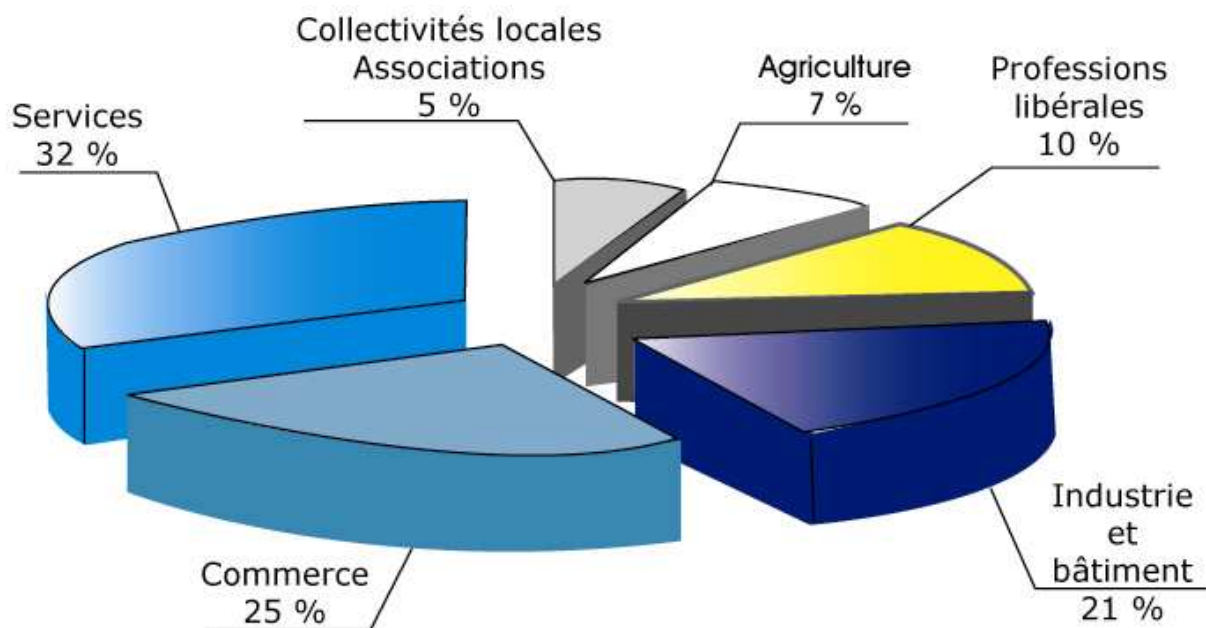
Les méthodes comptables et organisationnelles du secteur privé complètent celles du secteur public

Comptes de campagne

Mission légale réservée aux membres de l'Ordre National

Secteurs d'activités

Répartition des missions Strego



Parmi ces activités :

- **60 %** représentent des TPE (artisans, commerçants, sociétés de services, professions libérales, associations)
- **18 %** regroupent des PME/PMI production

Cette diversité permet d'accumuler et de renforcer de nombreuses expériences pratiques, voire de développer une spécialisation dans certains secteurs économiques.

Deux métiers réglementés

L'expertise comptable et le commissariat aux comptes

La profession en France*

• Experts-comptables	18 805	• Salariés	123 000
• Sociétés d'expertise comptable	15 443	• Clients	2 000 000
• Experts-comptables stagiaires	6 029	• CA (honoraires)	12.1 milliards d'euros
			<i>8,8 milliards en Expertise-Comptable</i>
			<i>3,3 milliards en Commissariat aux Comptes</i>

* Source : FuturExpert.com

Expert-comptable = conseiller de l'entreprise

Même si le métier de base reste la production des *comptes annuels*, le domaine d'intervention de l'expert-comptable est très vaste (voir p 8/9). Il accompagne l'entreprise à chacune des étapes de son développement, de sa création à sa transmission.

Comptes annuels

=

Bilan + Compte de résultat + Annexe (commentaires)

Commissaire aux comptes = garant de l'information financière

Le commissaire aux comptes (CAC) a un rôle de certification des comptes annuels : il vérifie de manière objective la sincérité et la régularité des comptes annuels établis par les sociétés. Il engage sa responsabilité civile et pénale dans l'exercice de ses fonctions.

Des professions règlementées, soumises au respect des codes de déontologie



Afin d'exercer sa profession, l'expert-comptable doit être inscrit auprès de l'**Ordre des Experts-Comptables** après avoir prêté serment. Il est soumis à une déontologie rigoureuse.



Le commissaire aux comptes doit être inscrit à la **Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes** afin de pouvoir exercer.

Strego

=

68 experts-comptables inscrits

+

53 experts-comptables stagiaires

Missions de l'expert-comptable

Les compétences de chaque expert lui permettent d'intervenir dans des secteurs multiples et pour des tâches variées.

Comptabilité

- Révision contractuelle
- Etablissement des comptes annuels
- Assistance pour des travaux comptables et administratifs
- Externalisation de la fonction comptable
- Organisation administrative

Gestion

- Assistance à la création
- Prix de revient
- Financement
- Trésorerie
- Comptes prévisionnels
- Tableaux de bord

Fiscalité

- Recherche des meilleures solutions (dans le cadre de ses missions récurrentes comptables et administratives)
- Optimisation
- Déclarations
- Assistance aux contrôles

Assistance juridique

- Contrats
- Formalités

Assistance sociale

- Établissement des paies et déclarations
- Contrats de travail, conventions collectives
- Recrutement
- Intéressement, participation
- Audit et diagnostic

Audit légal et contractuel

- Commissariat aux apports
- Commissariat aux comptes
- Evaluation d'entreprise
- Audit d'acquisition
- Transmission
- Contrôle interne

Formation

- Organisation administrative et comptable (Organisme agréé n°52490006849)
- Développement

Informatique

- Systèmes d'information internet
- Informatique de gestion
- Bureautique
- Nouvelles technologies

Organisation d'entreprise et gestion de projets

- Risques professionnels
- Gestion par affaire
- Organisation d'entreprise, systèmes d'information
- Optimisation des marges et de la rentabilité

Gestion sociale et ressources humaines

Fonction stratégique et sensible pour l'entreprise, l'expert-comptable en maîtrise tous les rouages, de la gestion de la paie à l'audit social

- Prévoyance, retraite et protection sociale
- Optimisation des revenus des dirigeants
- Optimisation des statuts
- Audit social
- Système de rémunération

Valeur ajoutée Strego

La pluridisciplinarité au service des entreprises

Outre ses missions classiques de comptabilité, Strego adopte une stratégie pluridisciplinaire, offrant une palette d'interventions plus large, « **un multiservices** » propre à chaque entreprise ainsi qu'un conseil avisé s'appuyant sur :

- **Des équipes spécialisées**

- **en expertise sociale avec 100 spécialistes de la paie**

- plus de 260 000 bulletins de salaires traités par an
- gestion de plus de 4 000 dossiers
- établissement des charges sociales
- rédaction de contrats de travail, recrutement
- gestion des absences, DIF, élection de délégués du personnel...

- **en expertise juridique et fiscale**

Conseil et assistance en droit des affaires, droit fiscal et social : mise en place d'une structure, choix de la forme juridique, rédaction de contrats, études diverses, transformation de société, établissement ou contrôle de toutes déclarations fiscales

- **en audit**

Avec 800 mandats de commissariat aux comptes en 2009, Strego effectue des missions d'**audit légal** ainsi que des missions d'**audit contractuel**

- **Des consultants**

- **gestion sociale et ressources humaines**

Prévoyance, retraite et protection sociale, optimisation des revenus du dirigeant, optimisation des statuts, système de rémunération

- **organisation d'entreprise et gestion**

Risques professionnels, gestion par affaire, organisation d'entreprise, systèmes d'information, optimisation des marges de rentabilité

- **transmission d'entreprises**

Accompagnement à toutes les étapes de reprise ou transmission et préparation des dossiers

- **Les compétences et expériences des collaborateurs, acteurs de la vie économique de leur région**

Participants ou membres actifs de réseaux professionnels, (Ordre des Experts-Comptables, Compagnie des Commissaires aux Comptes) et associatifs (CJD, Comités d'expansion, maison de la création, club d'affaires, Jeune Chambre Economique, MEDEF...), intervenants en formation continue et autres activités connexes.

Priorité Strego

Une proximité de compétences

Strego se positionne comme un cabinet proche de ses clients grâce à une implantation forte sur toute la région Grand Ouest - de l'Essonne au Morbihan et la Charente Maritime - dans les villes de + 50 000 habitants comme dans les zones rurales. Le cabinet répond ainsi aux attentes croissantes des professionnels qui souhaitent disponibilité et réelle implication dans les affaires locales.

Cette volonté de proximité renforce la dimension « sociale » souhaitée par Strego dans chacun de ses bureaux quelle que soit sa taille, et se traduit sous différentes formes :

- **Une implantation forte en régions (carte p. 14)**

Les entreprises éloignées des centres névralgiques trouvent un contact près de chez elles

- **Des cabinets « humains »**

par leur taille : relation privilégiée avec chacun des clients

par leur fonctionnement : l'organisation Strego prévoit une délégation de compétences par région afin d'assurer une diffusion de l'information sur l'ensemble des bureaux. La transversalité de l'information est aussi possible grâce à la disponibilité du délégué et à sa présence sur chacun des sites

- **Un interlocuteur rapidement disponible**

Chaque client est suivi par une équipe ; à tout moment, il trouve un interlocuteur répondant à ses attentes

- **Un site extranet**

Chaque client abonné obtient à distance des informations et des outils de travail

- **Des outils de communication variés**

Lettres, dépliants, recommandations.... des supports pour chaque besoin

Information client

Afin de favoriser les liens avec ses clients, de leur offrir davantage de services en complément de son devoir d'information, Strego propose divers supports d'information et de communication.

- **Documents à l'attention de chaque nouveau client**

- **« Les recommandations de l'expert-comptable »**

Guide informatif spécifique à la forme juridique de la société, rappelant toutes les obligations, les principes d'une bonne gestion, de notions de contrôle interne...

- **« Vivre son entreprise »**

Co-rédigé avec Fidunion, ce livret rappelle les bases indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise

- **« Strego informations », mensuel d'actualité**

Envoyé chaque mois, « **Strego informations** », crée un lien entre l'expert-comptable et ses clients et l'informe des dernières réglementations sur :

- **l'actualité générale** : frais professionnels, feuille de paie, accidents de travail...
- **l'actualité fiscale** : télé déclaration, jetons de présence, frais de carburant...
- **l'actualité sociale** : lutte anti-tabac, harcèlement moral, chômage des dirigeants...
- **l'actualité gestion** : taux d'usure, comptes courants associés, crédit gratuit...
- **l'actualité juridique** : révision des loyers, gérant de SARL, paiement des dividendes...

- **Site extranet**

Précurseur dans l'utilisation de nouvelles technologies, Strego met en place, en 2003, un espace extranet pour ses clients. Ce portail, entièrement sécurisé permet l'accès à :

- **des informations** : fiscales, boursières, échéancier d'obligations légales, indices économiques...
- **des informations personnalisées** du client : bilan, situation, résultats...

- **un service de comptabilité** en ligne avec StregoNet Compta décliné en 4 offres : acquisition, premium mini, premium et optimum. Grâce à cet outil innovant, les clients disposent de :
 - **Accessibilité**
Tenue et consultation de votre comptabilité quels que soient le lieu et le moment
 - **Sécurité**
Hébergement sur un site sécurisé
 - **Interactivité**
Accès direct à la compta (consultation, correction, mise à jour des écritures d'inventaire en temps réel...) – Un lien permanent avec l'expert-comptable
 - **Liberté**
Externalisation des risques (sauvegardes, anti-virus, maintenance, mises à jour...)
 - **Souplesse**
Des formules d'abonnements adaptées

- **Réunions clients**

Strego organise régulièrement des réunions d'information gratuites :

- **relatives aux nouvelles réglementations**
 - Les nouveaux réflexes en droit du travail
 - La fiscalité des véhicules hybrides
 - La TVA 5,5% dans la restauration
 - Le statut du conjoint
 - La réforme des heures supplémentaires
- **sur des thèmes généralistes**
 - Comprendre ses comptes annuels
 - Gérer et transmettre son patrimoine
 - L'épargne salariale...

- **Fiches d'informations sur des thèmes spécifiques**

Disponibles dans tous les accueils Strego et en ligne

- Comptabilité des SCI
- Création - Reprise d'entreprise
- Diagnostic Retraite
- Dossier de Gestion
- Télétransmission des données bancaires - EteBANK
- Planicompta
- StregoNet Compta
- Tableau de Bord
- Etablissement de la paie
- DIF, Droit individuel à la formation
- Statut du conjoint

Implantations et contacts

36 bureaux répartis sur le Grand Ouest

STREGO ALENCON

Tél. : 02 33 28 17 39 - Fax : 02 33 29 29 33
strego.alencon@strego.fr

STREGO AMBOISE

Tél. : 02 47 23 11 51 - Fax : 02 47 57 13 83
strego.amboise@strego.fr

STREGO ANGERS

Tél. : 02 41 66 77 88 - Fax : 02 41 66 48 90
strego.angers@strego.fr

STREGO AUNEAU

Tél. : 02 37 33 72 83 - Fax : 02 37 31 32 76
strego.auneau@strego.fr

STREGO BEAUFORT-EN-VALLEE

Tél. : 02 41 80 19 00 - Fax : 01 46 52 54 36
strego.beaufort@strego.fr

STREGO BLÉRÉ

Tél. : 02 47 30 20 73 - Fax : 02 47 30 36 27
strego.blere@strego.fr

STREGO BONNEVAL

Tél. : 02 37 47 34 00 - Fax : 02 37 96 23 01
strego.bonneval@strego.fr

STREGO BROU

Tél. : 02.37.47.84.11 - Fax : 02.37.47.84.12
strego.brou@strego.fr

STREGO CHARTRES

Tél. : 02.37.34.42.64 - Fax : 02.37.28.45.49
strego.chartres@strego.fr

STREGO CHOLET

Tél. : 02 41 75 62 62 - Fax : 02 41 75 62 63
strego.cholet@strego.fr

STREGO CLISSON

Tél. : 02 40 54 03 34 - Fax : 02 40 54 09 56
strego.clisson@strego.fr

STREGO DINAN

Tél. : 02 96 39 57 96 - Fax : 02 96 39 23 72
strego.dinan@strego.fr

STREGO DOUE-LA-FONTAINE

Tél. : 02 41 40 32 00 - Fax : 02 41 50 42 93
strego.doue@strego.fr

STREGO DOURDAN

Tél. : 01 60 81 16 30 - Fax : 01 64 59 55 29
strego.dourdan@strego.fr

STREGO LA ROCHELLE

Tél. : 05 46 50 50 60 - Fax : 05 46 50 55 10
strego.larochelle@strego.fr

STREGO LE MANS

Tél. : 02 43 76 94 30 - Fax : 02 43 76 03 66
strego.lemans@strego.fr

STREGO MACHECOUL

Tél. : 02 40 78 50 10 - Fax : 02 40 31 43 20
strego.machecoul@strego.fr

STREGO MAINTENON

Tél. : 02 37 27 14 88 - Fax : 02 37 27 60 01
strego.maintenon@strego.fr

STREGO MARENNES

Tél. : 05 46 85 33 10 - Fax : 05 46 85 49 02
strego.marennes@strego.fr



STREGO MONTAIGU

Tél. : 02 28 15 05 30 - Fax : 01 57 67 90 87
strego.montaigu@strego.fr

STREGO NANTES

Tél. : 02 40 50 12 61 - Fax : 02 40 50 12 63
strego.nantes@strego.fr

STREGO NEUVILLE-AUX-BOIS

Tél. : 02.38.52.34.52 - Fax : 02.38.52.34.53
strego.neuville@strego.fr

STREGO ROCHEFORT – Av. du docteur Diéras

Tél. : 05.46.87.20.55 - Fax : 05.46.87.37.52
strego.rochefort@strego.fr

STREGO ROCHEFORT – Av. Lafayette

Tél. : 05.46.87.16.40 - Fax : 05.46.87.68.89
strego.rochefort@strego.fr

STREGO SILLE-LE-GUILLAUME

Tél. : 02 43 20 16 44 - Fax : 02 43 20 80 43
Strego.sille-le-guillaume@strego.fr

STREGO ST-HILAIRE-DE-RIEZ

Tél. : 02 51 54 31 69 - Fax : 02 51 55 76 78
strego.sthilaire@strego.fr

STREGO ST-MARTIN-DE-RE

Tél. : 05 46 09 03 11 - Fax : 05 46 09 11 14
strego.stmartin@strego.fr

STREGO ST-NAZAIRE

Tél. : 02 51 73 27 27 - Fax : 02 51 73 27 28
strego.stnazaire@strego.fr

STREGO ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

Tél. : 02 40 78 94 94 - Fax : 02 40 78 91 40
strego.stphilbert@strego.fr

STREGO ST-PIERRE-D'OLERON

Tél. : 05 46 47 06 12 - Fax : 05 46 47 34 00
strego.oleron@strego.fr

STREGO SAUMUR

Tél. : 02 41 51 00 77 - Fax : 02 41 51 34 68
strego.saumur@strego.fr

STREGO THOUARS

Tél. : 05 49 66 46 46 - Fax : 05 49 66 39 37
strego.thouars@strego.fr

STREGO TOURS

Tél. : 02 47 71 23 45 - Fax : 02 47 27 08 37
strego.tours@strego.fr

STREGO VALLET

Tél. : 02 51 71 77 77 - Fax : 02 51 71 77 79
strego.vallet@strego.fr

STREGO VANNES

Tél. : 02 97 61 87 10 - Fax : 02 97 61 87 11
strego.vannes@strego.fr

CABINET DUNOYER - LA ROCHELLE

Tél. : 05 46 41 36 03 - Fax : 05 46 41 23 80
cdunoyer@cabinet-dunoyer.fr

CABINET GUY FONTAINE - RENNES

Tél. : 02 99 14 61 10 - Fax : 02 99 14 61 19
ccgf-exco@wanadoo.fr

SACOPAL - NANTES

Tél. : 02 40 50 19 20 - Fax : 02 40 50 12 63
sacopal@wanadoo.fr

Dates clés

- 1963** • Création de Strego à Angers par Messieurs Degonde et Bukowski, experts-comptables et commissaires aux comptes associés
- 1966** • Création de SOGER à Saumur (49) avec rachat de clientèle
- 1970** • Rapprochement avec deux anciens collaborateurs établis à Rochefort/Mer (17) et Tours (37)
• Politique d'intégration de collaborateurs susceptibles de devenir experts-comptables
• Création de nouveaux bureaux à La Rochelle (17), Nantes (44), Cholet (49)
• Création de la **SJVL**, société à vocation juridique et fiscale (société d'avocats depuis 1992)
- 1994** • Rapprochement avec FOREAC implantée en Maine-et-Loire (49)
- 1999** • Fusion avec la société PAILLEAU (7 bureaux en Eure-et-Loir, 28)
- 2000** • Fusion avec la société CEFORA (Tours, 37)
- 2001** • Fusion avec le cabinet ORAIN et Associés (Nantes)
- 2003** • Rapprochement avec COGEX (Nantes, 44 et Vannes, 56)
• Rapprochement avec SACOPAL (Nantes, 44)
• Reprise de CIREC (Nantes, 44)
• Fusion avec CP AUDIT (Dourdan, 91)
- 2004** • Rapprochement avec GLR (La Rochelle, 17)
- 2005** • Rapprochement avec EXPERTIS (Le Mans, 72)
- 2006** • Ouverture du bureau Le Mans (72)
- 2008** • Rapprochement avec le cabinet Hervieu-Cogen (Dinan, 22)
• Reprise du cabinet Lemasle et création de Strego Saint-Nazaire (44)
• Développements immobiliers à Tours (37) et Marennes (17)
- 2009** • Rapprochement avec le cabinet C.B. et création de Strego Saint-Hilaire-de-Riez (85)
• Rapprochement avec le cabinet T.L.D. et création de Strego Alençon (61) et Sillé-le-Guillaume (72)
• Création de Strego Montaigu (85)
• Développements immobiliers au Mans (72) et à Beaufort-en-Vallée (49)

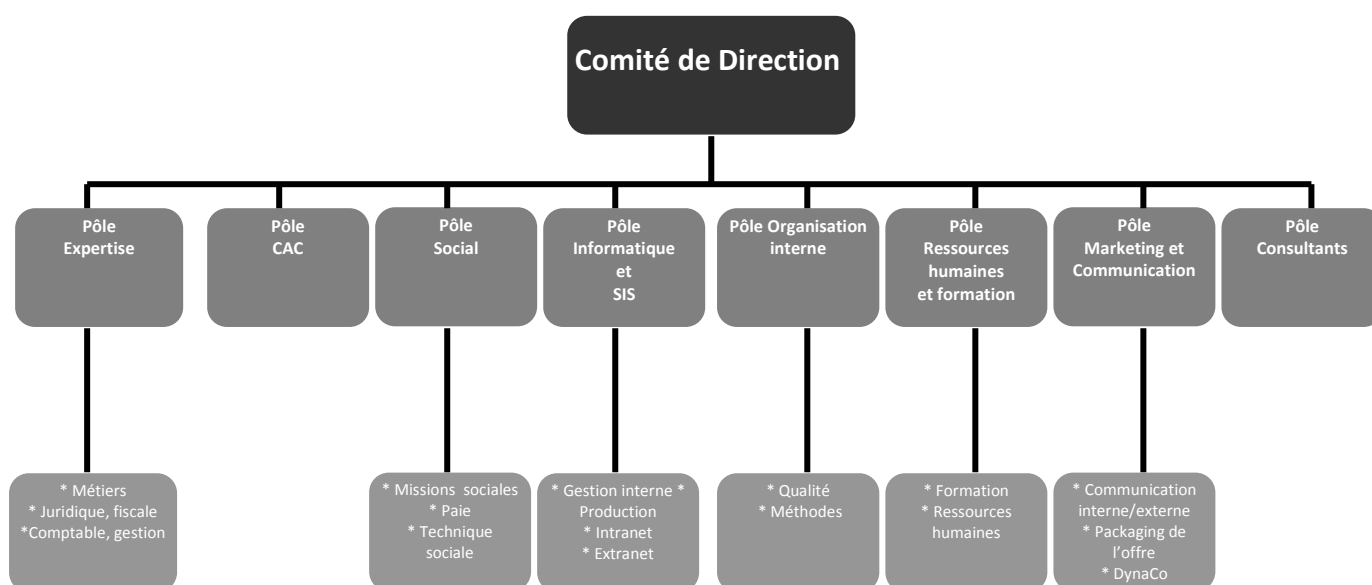
Prévisions 2010 : développements de clientèles en Charente-Maritime (17), en Ile-et-Vilaine (35) et Hauts-de-Seine (92)

Organisation Strego

Une multiplicité des échanges

Strego mise sur le partage des compétences et la participation de chacun à l'équilibre de l'entreprise. Aussi, son organisation repose-t-elle sur un système mixte alliant gestion pyramidale et transversalité.

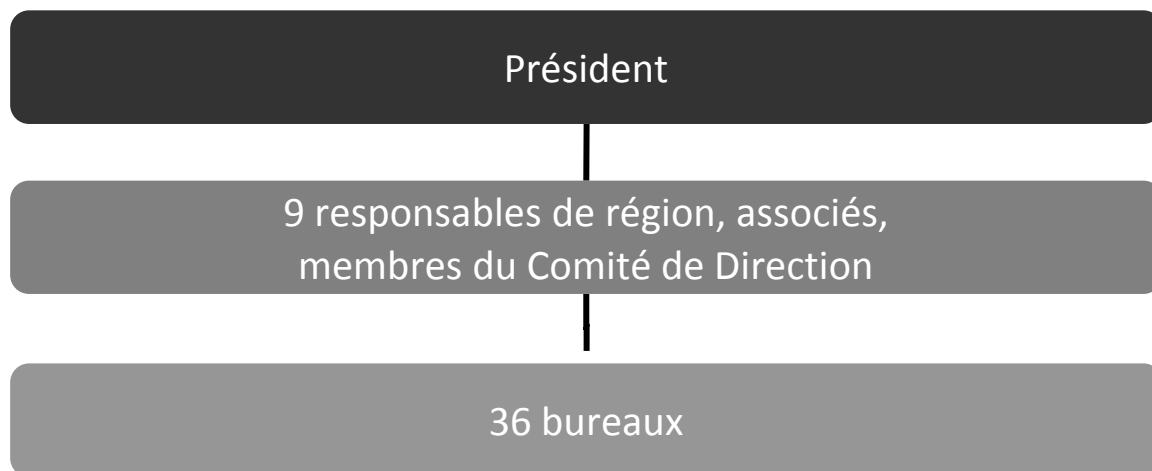
D'une part, Strego offre à chacun de ses 36 bureaux des structures répondant à des problématiques spécifiques, grâce à ses **pôles de délégations** :



Le rôle de chaque pôle est de travailler sur de nouveaux axes de développement interne ou externe, liés à une actualité ou à une volonté de changement, sur des aspects techniques ou généralistes.

Les groupes de travail réunissent des participants divers, de différents bureaux, ayant un attrait ou des compétences pour le sujet traité. Le nombre et la fréquence de leurs réunions sont donc uniquement liés à la finalité de la réflexion.

D'autre part, le flux d'informations est facilité par la multiplicité des responsabilités de chacun et la présence d'associés dans chacun des 36 bureaux.



Les réunions fréquentes (comité de direction, réunion d'associés, de région...), regroupant des personnes de statuts variés, renforcent l'autonomie de chaque région et favorisent les rapports humains prônés par le groupe.

Expansion contrôlée

- **Un marché porteur**

Après plus de quarante années d'existence, Strego connaît une croissance constante, avec un chiffre d'affaires de plus **de 50 M€ en 2009**. En effet, les réglementations étant de plus en plus complexes, de nombreuses entreprises font le choix de l'externalisation. Aussi, depuis le 1^{er} septembre 2009, Strego comptabilise **plus de 900 nouveaux clients**.

- **Développement interne**

Afin de contrôler sa croissance, Strego anticipe les besoins du marché et met en place de nouvelles **solutions adaptées** :

- **Nouvelles technologies** (parc informatique, outils de gestion...)
- **Recrutements permanents**
- Développement **d'activités internes spécifiques**
 - Audit social
 - Organisation industrielle
 - CAC
 - Accompagnement client sur les nouvelles technologies
 - Grande distribution...

- **Maintien des valeurs humaines**

A chaque étape de sa croissance, Strego s'assure de l'adhésion de chacun à une charte de qualité, tant professionnelle qu'humaine, et adapte son organisation afin de garantir cohésion et partage des connaissances.

Recrutement permanent

Attentif aux nouveaux enjeux et aux problématiques de ses clients, Strego a placé le recrutement et la politique de formation interne au cœur de sa stratégie, avec pour objectifs principaux :

- Attirer de **nouveaux talents**
 - Valoriser la **diversité et le dynamisme** des collaborateurs
 - Favoriser le **développement** personnel
 - Partager les **expériences**
- **Chiffres clés**
 - **700 collaborateurs**
 - dont 68 experts-comptables inscrits
 - dont 53 experts-comptables stagiaires
 - **36 emplois supplémentaires** suite au rapprochement avec le cabinet TLD au Mans et le cabinet Bégaud à Saint-Hilaire-de-Riez.
 - **37 personnes** actuellement en **alternance** (apprentis et contrats de professionnalisation)
 - **Des effectifs doublés en 10 ans**
 - Répartition hommes / femmes : 39 % / 61 %
 - Age moyen : 37 ans
 - **Contact : siege.rh@strego.fr**

Formation interne

Un enjeu stratégique de développement et de croissance

- **Formation interne**

Strego encourage activement l'acquisition de connaissances et le développement des compétences. Elle consacre **2,1 % de sa masse salariale** à la formation (budget supérieur au taux légal de 1,60 %).

80 % des collaborateurs ont suivi une formation en 2009

- **Chiffres clés**

‣ Nombre de stagiaires	1 327 collaborateurs
‣ Nombre d'heures de formation	21 941 heures
‣ Nombre d'heures de formation / collaborateur	16 heures

Mise en place d'un plan de formation interne sur 5 ans dès l'arrivée d'un nouveau collaborateur

- **Insertion professionnelle en 2009**

‣ Contrat d'apprentissage	18
‣ Contrat de professionnalisation	22
‣ Accueil de stagiaires école	76

- **Diplôme d'expertise comptable**

Strego accompagne actuellement 53 experts-comptables stagiaires, dont:

- 3 en 1ère année
- 9 en 2ème année
- 6 en 3ème année
- 35 mémorialistes

3 collaborateurs diplômés en expertise comptable en 2009

- **Intégration**

Strego organise des journées de formation et d'intégration afin de favoriser l'insertion professionnelle et culturelle de chaque nouveau collaborateur.

48 collaborateurs ont participé à ces journées en 2009

Formation d'expert-comptable

Les experts-comptables sont des professionnels libéraux indépendants

Après une solide formation théorique et pratique (**Bac + 8**), les jeunes diplômés doivent s'inscrire à l'Ordre des Experts-Comptables, après avoir prêté serment, pour exercer en qualité d'expert-comptable. Ils sont soumis à une déontologie rigoureuse dans l'intérêt de leurs clients. L'Ordre est lui-même représenté par le Conseil Supérieur (Paris) et par 22 Conseils régionaux.

Réforme des examens comptables depuis la rentrée 2007

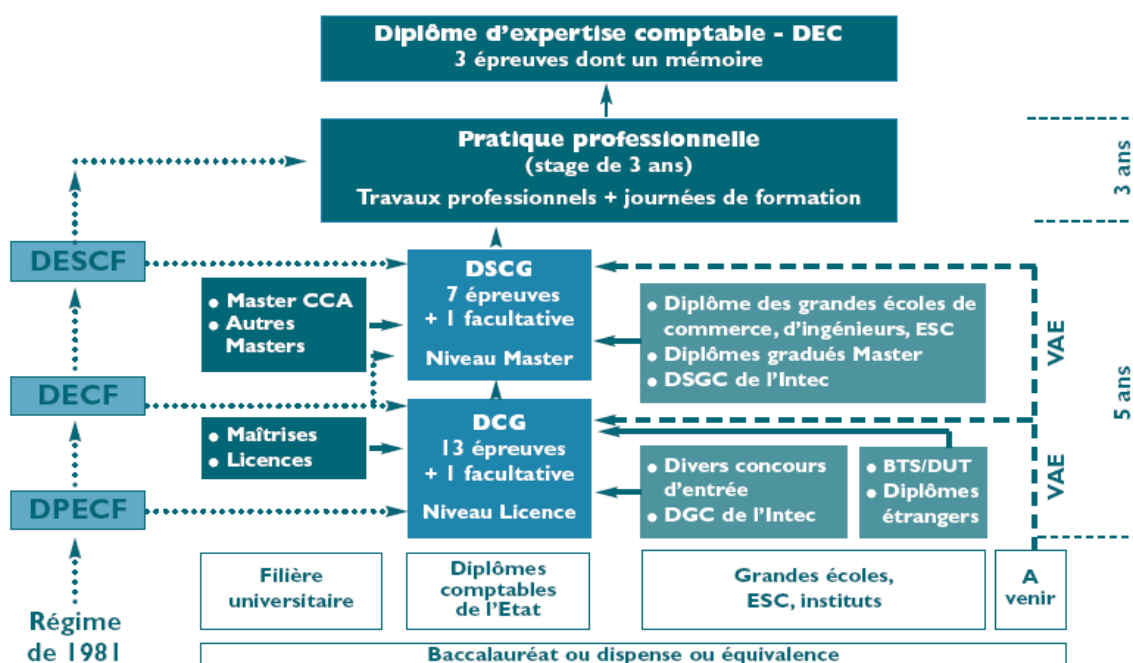
Les décrets et arrêté du 22 décembre 2006 parus au Journal Officiel du 29 décembre 2006 valident la mise en place du nouveau cursus de l'expertise comptable depuis septembre 2007.

Les trois diplômes DPECF, DECF et DESCF sont désormais remplacés par deux diplômes :

- **DCG diplôme de comptabilité et gestion** (bac+3, niveau licence)
- **DSCG diplôme supérieur de comptabilité et gestion** (bac+5, niveau master)

Cette réforme répond à un double objectif :

- harmonisation avec le schéma LMD (licence, master, doctorate) applicable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'Union Européenne
- harmonisation du cursus avec les référentiels de formation internationaux applicables à la profession



Informations utiles

- **Institutions comptables**

- Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables www.experts-comptables.com
- Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes www.cncc.fr

- **Fiscalité**

- Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie www.finances.gouv.fr
- Revue internet de la fiscalité www.fiscalonline.com

- **Social**

- Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville www.travail-solidarite.gouv.fr
- URSSAF www.urssaf.fr

- **Juridique**

- Information sur les entreprises www.societe.com
- Journaux officiels www.journal-officiel.gouv.fr
- INPI, Institut National de la Propriété Industrielle www.inpi.fr
- Infogreffe www.infogreffe.fr
- Legifrance www.legifrance.gouv.fr

- **Commerce extérieur**

- La Douane www.douane.gouv.fr
- Ubifrance et les Missions économiques www.ubifrance.fr
- Europa, commission européenne http://europa.eu/index_fr.htm
- Coface www.coface.fr

- **Création d'entreprise**

- Agence pour la création d'entreprise www.apce.com
- Oséo www.oseo.fr
- Nacre www.entreprises.gouv.fr/nacre/

Strego Siège Social
4, rue de Landemaure BP 70948
49009 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 66 77 88 - Fax 01 57 67 36 50
www.strego.fr

Contact presse :

<O>xalis

relations presse - conseil en communication

isabelle buard - 06 14 70 85 80

tél. / fax 02 40 78 91 40

oxalis.buard@orange.fr